



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Unité Certificats / Restitutions / PHA1

12 rue Henri Rol Tanguy
TSA 20002
93555 Montreuil sous bois Cedex

Montreuil, le 17 janvier 2011

Dossier suivi par :
Virginie BOUVARD
Tél 01.73.30.30.80 Fax 32.37
virginie.bouvard@franceagrimer.fr

NOTE AUX OPERATEURS n° 02/2011

THEME : Restitutions à l'exportation

Objet : Formulaire tous secteurs de demande de paiement de restitutions

Vous trouverez ci après un modèle de formulaire de demandes de paiement à adresser à l'Unité en charge du paiement des restitutions pour **toutes les déclarations acceptées à compter du 01 février 2011**.

Ce formulaire doit permettre à l'Unité URTC de rapprocher les pièces justificatives de la demande formulée par l'opérateur lors de l'établissement de sa déclaration d'exportation.

Ce formulaire doit être utilisé pour demander le bénéfice d'une avance, d'un paiement direct ou bien d'une régularisation.

Présentation :

Il vous est conseillé d'imprimer sur papier de couleur (voir point 3) en format A3 : le recto du document Excel sur la page de garde, le verso en pleine page A3 ; le document ainsi plié en deux pouvant servir de pochette pour transmettre toutes les pièces justificatives.

Cette note a pour objet d'informer les opérateurs. En cas de litige, seule fait foi la réglementation communautaire en vigueur.

1. Date d'arrivée à FranceAgriMer

La date sera apposée par l'unité URTC à la date de réception de la demande et des pièces justificatives.

Attention cette date est un accusé de réception mais ne préjuge pas de la recevabilité des pièces qui sont produites à l'appui de la demande. Il convient d'attendre l'instruction et l'expertise des pièces justificatives par l'agent en charge de la demande.

Si vous souhaitez un accusé de réception de votre demande, merci d'adresser deux exemplaires dont l'un revêtu de la mention « accusé de réception ».

2. N° d'enregistrement

Un numéro d'enregistrement sera apposé sur votre demande.

3. Type de demande

Il convient de sélectionner le type de demande :

- une avance (utiliser un papier de couleur blanche) accompagnée de la caution ponctuelle ou faisant référence au compte de caution à utiliser,
- un paiement direct (utiliser un papier de couleur jaune) avec toutes les pièces justificatives,
- une régularisation d'avance (référence de l'avance à préciser et utiliser un papier de couleur rose) avec toutes les pièces justificatives.

4. Secteur de produit

Il convient de distinguer le secteur de produit concerné notamment pour les opérateurs émergeant sur plusieurs secteurs en même temps ceci afin de nous permettre d'orienter les dossiers vers les équipes compétentes.

5. Bénéficiaire et RIB

Il convient ici de renseigner les coordonnées de la société (attention à ne pas oublier de nous signaler tous changements en cours d'année) et le ou les RIB actifs sur lequel le paiement de la demande doit être réalisé.

6. Désignation des pièces jointes

Il convient de dresser la liste de toutes les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande et transmises en pièces jointes exemple copie des dau, document de transport, PAD, copie des T5, copie des certificats généalogiques, attestations bien être animal, attestation de transbordement...et toutes correspondances nécessaires à la bonne instruction de votre demande.

7. Montant en euros

Merci de chiffrer le montant de votre demande : un contrôle de cohérence peut ainsi être réalisé par l'unité lors de la gestion de votre demande.

8. Signature et Cachet commercial

C'est impératif pour valider la recevabilité de votre demande et son admissibilité.

Cette note a pour objet d'informer les opérateurs. En cas de litige, seule fait foi la réglementation communautaire en vigueur.

9. Tableau de ventilation

Ce tableau nous permet de rapprocher les quantités reprises sur les pièces justificatives des quantités reprises sur les déclarations d'exportation et d'en apprécier la justesse.

Il doit autant que possible être renseigné selon le modèle joint en annexe. Toutefois, pour répondre plus précisément à une demande, il pourra être modifié par vos soins.

Attention, si une différence apparaît entre le(s) DAU(s) et les pièces justificatives, il vous appartient de justifier et de nous fournir une explication suffisante.

10. Pièces jointes en justification de la demande

Agrafer toutes les pièces justificatives à la demande et au tableau de ventilation.

Attention, si le document de transport peut être une simple copie, le document douanier et autres pièces justificatives doivent être présentés en original, ou copie certifiée ou copie portant un cachet original.

11. Publication

Conformément au règlement (CE) n° 259/2008 qui impose aux Etats membres la publication des montants versés aux bénéficiaires des aides financées par le FEAGA et FEADER, toute demande d'aide conduit à la collecte d'informations nominatives les concernant et que leur nom/raison sociale, commune de résidence/siège social, code postal, et montant des aides perçues feront l'objet d'une publication annuelle.

Ces informations peuvent être traitées par les organes des Communautés et par les Etats membres compétents en matière d'audit et d'enquêtes.

Ces informations sont publiées sur un site web unique dédié (<http://agriculture.gouv.fr/beneficiaires-pac>) pendant deux ans.

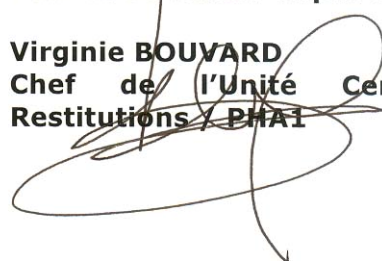
La loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication.

12. Entrée en vigueur

Ce nouveau formulaire entre en application sur l'ensemble de vos demandes pour tous les DAU acceptés à compter du 1^{er} février 2011.

Pour le Directeur et par délégation

Virginie BOUYARD
Chef de l'Unité Certificats /
Restitutions / PHA1



Cette note a pour objet d'informer les opérateurs. En cas de litige, seule fait foi la réglementation communautaire en vigueur.

RESERVE A L'ENREGISTREMENT A FranceAgriMer

**RESTITUTIONS A
L'EXPORTATION**

R(CE) 1234/2007 du Conseil
R(CE) N°612/2009 de la Commission

FranceAgriMer. - U_RTC
12 rue Henri Rol Tanguy TSA 20002
93555 MONREUIL SOUS BOIS CEDEX

date d'arrivée à FranceAgriMer

n° d'enregistrement

TYPE DE DEMANDE : Avance n° de Caution _____
 Paiment direct
 Régularisation d'avance n° _____

à adresser en deux exemplaires

EXPORTATION DE : CEREALES - LAIT - PHA1 - SUCRE - VIANDE (BŒUF PORC VOLAILLE ŒUFS)
rayer les mentions inutiles

BENEFICIAIRE DE L'AIDE

. Code Opérateur :
. NOM ou RAISON SOCIALE
. Adresse :
..... Fax : Tél. :

DOMICILIATION DU PAIEMENT

Si nouveau n° de compte, fournir un RIB-RICE ou RIP original.

Code Etablissement _ _ _ _ _	Code Guichet _ _ _ _	N° Compte _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Clé _
Code Etablissement _ _ _ _ _	Code Guichet _ _ _ _	N° Compte _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Clé _
Code Etablissement _ _ _ _ _	Code Guichet _ _ _ _	N° Compte _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Clé _
Code Etablissement _ _ _ _ _	Code Guichet _ _ _ _	N° Compte _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Clé _

choisir le RIB sur lequel le paiement doit être réalisé

DESIGNATION DES PIECES JOINTES	NOMBRE	Restitution totale demandée	
		Quantité exportée	Montant en €
dresser la liste des pièces jointe à la demande			
Déclaration en douane			
PAD			
Document de transport			
Copie exemplaire T5			
Autres PJ			
RESERVE à FranceAgriMer			
	DATE	AGENT	MONTANT CALCULE
LIQUIDATION			
SUPERVISION			

Pour le Directeur Général et par délégation

A _____
Le _____
(Signature et cachet commercial)

	DATE	AGENT
VISA		
SUPERVISION		

Vu Bon à payer, L'Agent Comptable

N° de ligne	DECLARATION EN DOUANE				Certificat et/ou extrait		Quantités nettes exportées (unité à préciser)	Taux de restitution (1)	Montant de la restitution en € (9*10)	N° de pièces justificatives (2)	Document de transport		PAD			
	Numéro		Date de dédouanement	Code du bureau de dédouanement (FR000000)	n°	Date de préfixation					Colis	Masse nette	Colis	Masse nette		
	de la déclaration	éventuellement: n° de D.A.S.														
			1	2	3	4					5	6	7	8	9	10
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
11																
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																
21																
22																
23																
24																
25																
26																
27																
28																
29																
30																
31																
32																
33																
34																
35																
36																
37																
Total																

1 Après un ajustement éventuel, dans le cas de sucre brut d'un rendement différent de 92%, de sucre additionné d'aromatisants de colorants ou d'autres substances; il convient alors de préciser la base d'ajustement

2 tout type de pièces justificatives (document de transport, PAD, attestation bien être animal etc...)